

# Épître sur la prière Par son Eminence Cheikh : Abdul 'Aziz Ben Abdullah Ben Baz

La manière de prier en islam telle qu'enseignée par le prophète –*Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui-*

D'abdul Aziz Ben Abdallah Ben bâz à tous ceux qui désirent célébrer la prière comme la faisait le messager d'Allah –*A lui la puissance et la gloire* – et ce, conformément à ses paroles suivantes : « *Prier comme vous m'avez vu prier* » [Hadith rapporté exacte d'après le recueil d'Al-Bukhari ]

1- Il faut d'abord, faire les ablutions prescrites, de façon complète, c'est-à-dire comme Allah –*Le très haut et très loué* – nous l'a commandé, dans le verset Coranique suivant :  
« *Ô les croyants! Lorsque vous vous levez pour la Salat, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes; passez les mains mouillées sur vos têtes; et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles.* » {Surat v 5/6}

De même, le Hadith suivant du prophète –*Que la paix et bénédiction d'Allah soit sur lui* - :  
« *Aucune prière n'est agréée sans purification préalable* »

- 2- Ensuite (l'orant le prier) se tient debout à l'endroit désigné pour la prière, faisant face complètement et de tout son corps vers la Quibla (le point de mire de tous les musulmans) qui est la Ka'bâ, la maison sacrée d'Allâh –*A lui toute les louanges* – et ce, dans n'importe quel point du monde où il se trouve ; et décide fermement de tout son cœur de procéder à la célébration de la prière qu'il entend faire, soit qu'elle est une des cinq prières prescrites obligatoires quotidienne (Fâridah), ou surrogatoire (Nâfilâh). Cette résolution (Al-Niyâ), il ne l'exprime ni à haute voix ni à voix basse, ceci n'étant pas licite, car le prophète- *Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui-* ni ses compagnons –*Qu'ils soient agréés*, puisse Allah être satisfait d'eux–ne l'ont faite par paroles prononcées au moment de la prière, mais dans leur for intérieur seulement. Là où il fera sa prière, le fidèle, qu'il soit dirigeant de prière en commun (Imam) ou seul, devra au préalable poser devant lui un paravent, un rideau, ou n'importe quel objet pour le séparer d'un passant inopiné qui passerait devant lui par inadvertance pendant la prière
- 3- Il dira ensuite « Allahu Akbar » [Allah est grand] : ceci s'appelle Takbiratu-Ihrâm. En prononçant cette formule, il fixera son regard sur l'endroit de sa prosternation, en Signe de vénération, de respect et d'humilité envers Allah .

4- En même temps, il lèvera ses deux mains à la hauteur de ses épaules ou à côté de ses Oreilles.

5- Puis, il les posera sur sa poitrine, la paume de la main droite sur le dos de sa main gauche

6- Il est recommandé par la Sunnah que le fidèle commence par formuler l'invocation suivante, comme introduction à la prière :

*« O mon seigneur Allah, purifiez-moi de mes péchés comme on nettoie la robe blanche des souillures et des impuretés ; « O mon seigneur Allah, lavez-moi de mes péchés avec de l'eau, de la glace et de la neige »*

Le fidèle peut aussi dire, s'il le veut cette autre invocation au lieu et place de la précédente :

*« Gloire à toi, ô mon seigneur Allah, louanges à toi, puisse ton divin nom être béni, puissent tes bienfaits s'élever bien haut ; certes il n'y a pas d'autre divinité à par toi »*

Ensuite pour commencer la prière, il dira :

*« Je cherche refuge auprès d'Allah et sa protection contre Satan le maudit, le lapidé au nom d'Allah, le tout clément, le tout miséricordieux ».*

Et il récitera le premier chapitre du Coran : Surat Al-Fâtiha, et ce , conformément à la recommandation du prophète –Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui- dit :

*« Quiconque ne commence pas sa prière par la récitation d'Al-Fâtiha le premier chapitre du Coran, sa prière sera annulée et ne sera pas agréée »*

A la fin de cette récitation de la Al-Fâtiha le fidèle dira « Amîn »à voix haute lorsque la prière célébrée est de celles prononcées à haute voix .

Après quoi, il récite ce qu'il peut de versets du Coran.

7 – Ensuite, il dit :

*« Allahu Akbar (Allah est grand) »* en élevant les deux mains à proximité des épaules ou des oreilles puis il penche son buste pour faire l'inclinaison (Ruku') gardant la tête en ligne droite avec le dos non voûté, et posant ses deux mains sur les genoux en écartant les doigts. En gardant cette position avec tranquillité il dira :

*« Gloire à mon seigneur, le très grand ».* Il est préférable de répéter cette phrase 3 fois et même plus, comme il est aussi désirable de dire :

*« Gloire à toi, ô mon seigneur, que ta louange soit proclamée, ô mon seigneur Allah pardonne-moi »*

8- Puis après , il lèvera la tête et le buste de cette inclinaison, élevant les deux mains au niveau de ses épaules ou de ses oreilles, en disant : *« Allah écoute bien celui qui le loue »* soit qu'il est Imam ou qu'il prie seul. Debout droit, il dira : *« O notre seigneur, à toi les louanges, beaucoup de bonnes et généreuses louanges bénies, plein le cieus et plein la terre et plein de tout ce que tu voudras au-delà d'eux »*

Par contre , s'il prie derrière un imam, il ne dira pas, au moment de se lever de inclinaison, la formule : *« Allah écoute celui qui le loue »*, mais il dira seulement en signe de réponse à l'imam, la seconde phrase : *« O notre seigneur, à toi les louanges, beaucoup de bonnes ...Ect »*

Et dans cette position debout, et en prononçant ces paroles, il est préférable de poser les deux mains sur la poitrine, comme on l'avait fait au début de la prière avant l'inclinaison, car ceci a été confirmé comme pratiqué par le prophète –Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui – d'après un récit de Waïl Ben Hajar et de Sahl Ben Saad –Puisse Allah en être satisfait ).

Le fidèle orant peut ajouter aux invocations ci-haut mentionnées la formule suivante :

« *O Allâh, vous êtes le plus digne de louange et de gloire, comme le dit à juste raison votre serviteur-adorateur, et nous sommes tous vos serviteurs-adorateurs. O notre seigneur Allah, nul ne peut donner ce que vous empêchez, et aucun fortuné ne peut profiter de sa chance à votre insu* ».

Ce Sont de bonnes implorations qui ont été confirmées comme émanant du prophète –Que la paix et la bénédiction d’Allah soit sur lui –d’après certains Hadiths vérifiés et reconnus exactes.

9-Ensuite, il se prosterne à terre, en disant « *Allahu Akbâr* », et en posant à terre, d’abord, les genoux avant les mains, si cela lui est facile de faire, sinon il peut faire le contraire, c’est-à-dire poser sur le sol les mains avant les genoux, tout en essayant de garder les doigts et les orteils serrés et bien droits en directions de la Qibla .

Il faut , dans la prosternation, donner au corps le temps de se poser tranquillement sur les sept membres suivants :le front, le nez, les deux mains, les deux genoux et le dessous des orteils, tous touchant la terre et dans cette position il dira : « *Gloire à mon seigneur, le très haut* »

Trois fois ou plus ; comme il est désirable de dire en plus : « *Gloire et louanges à toi o mon seigneur Allah pardonne moi* »et il est aussi préférable de faire beaucoup d’imploration et d’invocations, car dans un de ses Hadiths, le prophète –Que la paix et la bénédiction soit sur lui- a dit : « *Dans la posture d’inclinaison, invoquez la grandeur du seigneur ; mais dans le prosternation à terre, appliquez-vous à invoquez Allah de tout cœur, d’implorer son pardon, ses grâces et ses bienfaits, car il est fort possible que vos vœux soient agréés* »

Le fidèle peut demander, dans cette position de son seigneur Allah ses bienfaits dans ce monde et dans l’autre, et ceci soit dans les cinq prières obligatoire. Dans la prosternation, le fidèle devra écarter modérément les bras de ses côtés, le ventre écarter des cuisses et les cuisses écartées de ses jambes, comme il évitera de faire reposer ses avant-bras sur le sol, et cela conformément au conseil suivant du prophète –Que la paix et la bénédiction soit sur lui - : « *Tenez vous droit dans le prosternement, et qu’aucun de vous n’étende ses bras et ses avant-bras sur le sol, comme le chien* »

10- Après ces invocations dans le prosternements, il lèvera la tête en disant « *Alahu Akbar* (Dieu le plus grand) »puis s’assoira le pied gauche replié sous la cuisse gauche, placera son pied droit en position verticale, relèvera ses mains du sol pour les poser sur ses cuisses et ses genoux, et dira : « *O mon seigneur, pardonnez-moi, accorde-moi votre miséricorde et vos bienfaits, et donner-moi la bonne santé et la tranquillité de l’âme* » et il se recueille avec calme quelques secondes .

11- Puis il se prosternera pour la seconde fois en disant « *Allahu Akbâr* », et agit de la même manière qu’à la première prosternation et répètera les mêmes invocations.

12- Ensuite, le fidèle lèvera la tête en répétant : « *Allahu Akbar* » et s’assoie légèrement pour quelques secondes on appelle ceci : « *La pause de repos* » et elle est recommandable, mais sans prononcer aucune invocation, et s’il ne la fait pas, il n’est pas blâmable. Ensuite, il se lèvera debout, en s’appuyant, s’il le peut, sur ses genoux, sinon, il appuie ses mains sur le sol pour se lever, et ce pour procéder à la célébration de la seconde Rak’at.

Une fois debout, il récitera le chapitre initiale du Coran (Al-Fâtiha) et quelques versets du Coran . Ensuite il fera les mêmes actes et dira les mêmes invocations comme à la première Rak’at.

Il n’est pas permis au fidèle qui prie derrière un Imam de le devancer dans es gestes, car le prophète –Que la paix et la bénédiction d’Allah soit sur lui- a prévenu sa communauté contre de tels agissements. Comme aussi, le fidèle ne doit pas agir en même temps que son Imam, et d’après la Sunnah, ses actes et gestes doivent suivre ceux de l’Imam sans paresse et après que

celui-ci ait terminé ses paroles. Car le prophète- Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui- a dit : « *L'imam est pour être suivi ; ne vous mettez pas en désaccord dans la prière avec lui, lorsqu'il dit : « Allahu Akbar », dites comme lui et après lui, et lorsqu'il dit : « Allah écoute, certes, celui qui le loue », dites : « O notre seigneur, à toi les louanges » et quand il se prosterne, prosternez-vous aussi . »* [Hadith reconnu exact par Al-Bukhari]

13- S l'office de prière qu'on célèbre au moment dû est composé de deux Rak'ats, telle que la prière de l'aube (Al-Fadjr), celle du vendredi et celle de la fête, le fidèle s'assoie définitivement après avoir levé la tête de la seconde prosternation, fixant le pied droit en position vertical, et se reposant sur le pied gauche, mettant la main droite sur la cuisse droite et la gauche sur la cuisse gauche, fermant les doigts de ma main droite sauf l'index (de cette main) qu'il pointe en signe symbolique de l'unicité d'Allah, mais s'il ferme seulement l'annulaire et l'auriculaire sur la paume de la main (droite) et forme une sorte d'anneau avec le pouce et le majeur et pointe l'index, cette dernière manière est meilleur, car il a été confirmé que le prophète-Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui- a utilisé les deux façon ; et il est conseillé de pratiquer l'une et l'autre façon alternativement.

Ainsi assis, le fidèle récite le « Tachahud ». En voici les termes :

« *Les salutations sont pour Allah, ainsi que les prières et les œuvres bonnes, que la paix soit sur toi , ô prophète ainsi que la miséricorde d'Allah et ses bénédictions, que le salut soit sur nous et sur les bon serviteurs-adorateurs d'Allah. Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre divinité sauf Allah, et je témoigne que Muhammed est son serviteur-adorateur et son envoyé messenger.* »

Ensuite il continue par la formule suivante :

« *O mon seigneur-Allah, répand tes grâces sur Muhammed et sur sa famille de Muhammed, comme tu les as répandues sur Ibrâhim et le famille d'Ibrâhim, à toi les louanges et le gloire, et bénis Muhammed et le famille de Muhammed, comme tu as béni Ibrâhim et la famille d'Ibrâhim, à toi les louanges et la gloire .* »

Puis, il demande refuge et protection d'Allah contre quatre malheurs, et dit : «

*O mon seigneur Allah, je te demande refuge et protection contre les supplices de l'enfer, contre les souffrances du tombeau, contre les séductions de la vie et de la mort, et contre la tentation de l'antéchrist.* »

Puis, il continue par quelques autre invocations, et vœux autant qu'il le veuille pour l'obtention des bienfaits de ce monde et de l'au-delà, de même rien ne l'empêche de faire des vœux de bonheur en faveur de ses pères et mères ou des autres musulmans, et ceci, soit que l'office de prière qu'il pratique est des prières obligatoires ou des surrogatoires. Enfin quand il termine, il salue une fois à sa droite puis à sa gauche en disant « *Salutation et paix sur vous ainsi que la miséricorde d'Allah ; salutations et paix sur vous, ainsi que la miséricorde d'Allah* »

14- Si la prière est composée de trois Rak'ats (celle du Maghrib : après le coucher du soleil), ou de quatre Rak'ats(celles de midi Zuhr, de l'après midi Asr, et de la nuit Ichâa), le fidèle, après récitation du Tachahud ci-devant précité à la fin de la seconde Rak'ats, et après avoir invoqué les grâces et bénédictions d'Allah sur le prophète -Que la paix et la bénédiction soit sur lui- se lève debout en s'appuyant sur ses genoux, pour continuer le restant de la prière, lève les deux proximité des épaules et des oreilles, et dit : « *Allahu Akbar* » Allah est le plus grand , ensuite, il pose les deux mains la droite sur la gauche sur la poitrine, comme précédemment expliqué, et procède à l'achèvement de la prière, en récitant la Al-fâtiha seulement, mais il n'y a aucun inconvénient si à la troisième et quatrième Rak'at de la prière du Midi(Zuhr)il récite de temps en temps quelques versets du Coran après la Al-fâtiha, car il a été confirmé que le prophète -Que la paix et le bénédiction d'Allah soit sur lui -agissait de la sorte, et ce après un hadith rapporté par Abu Sadd- Que Dieu soit satisfait de lui- . Enfin il

termine la prière par la récitation du Tachahud, à la fin de la troisième Rak'at pour la Maghrib au crépuscule, ou à la fin de la quatrième Rak'at pour les prières du midi (Zuhr), après-midi (Asr), et de nuit (Ichâa) et il demande refuge et protection d'Allah contre les supplices de l'enfer, les souffrances du tombeau, les séductions de la vie d'ici-bas et dans l'au-delà, et la tentation de l'Antéchrist, puis il fait autant d'invocation qu'il peut, tout comme il l'avait fait dans la prière à deux Rak'ats.

Mais dans cette position assise à la fin de la prière- le fidèle s'assoit sur ses cuisses, en mettant son pied gauche sous son pied droit, et son postérieur par terre, et son pied droit en position verticale, conformément à un récit reconnu authentique à ce sujet rapporté par Abu-Ahmed enfin, il salue à sa droite, puis à sa gauche en disant :

« *Salutation et paix sur vous, ainsi que la miséricorde d'Allah, salutation et paix sur vous, ainsi que la miséricorde d'Allah* » .

Une fois la prière terminée, le fidèle implore le pardon d'Allah, trois fois, puis il dit :

« *O mon seigneur Allah, tu es la paix et de toi vient la paix, à toi la bénédiction, ô mon seigneur Allah, le très vénéré et le très généreux, il n'y a pas d'autre divinité sauf Allah, unique sans aucun associé à lui le royaume, à lui la louange, il est le tout puissant, ô mon seigneur Allah, rien ne peut empêcher ce que vous donnez, tout comme rien peut ne donner ce que vous empêcher et nul fortuné ne peut profiter de sa chance à votre insu, aucun changement du mal au bien, ni aucune force dans l'obéissance à Allah et dans son adoration ne se réalise que par sa volonté divine, il n'y a pas d'autre divinité sauf Allah et nous n'adorons que lui à lui la prospérité, la grâce et les louanges pieuses il n'y a pas d'autre divinité à part Allah nous lui sommes sincèrement fidèles dans son adoration et dans notre religion en dépit de la haine des mécréants* ».

Puis l'on glorifie Allah trente-trois fois en disant :

« *Gloire à Allah* », « *Louange à Allah* », « *Allah et le plus grand* », et l'on complète les cent par la phrase :

« *Il n'y a pas d'autre divinité sauf Allah, unique sans aucun associé, à lui la royauté, à lui les louanges, il est le plus puissant sur toutes choses.* »

Ensuite, on récite le verset du trône (Ayat Kursi), la Surat (ou chapitre) la pureté Al-Ikhlâs, la Surat (ou chapitre) l'aube naissance Al-Falq, la Surat (ou chapitre) les hommes An-Nas .

-Ce sont les derniers Surats du saint Coran, après chacune des cinq prières obligatoires et il est souhaitable de répéter ces trois Surats du Saint Coran trois fois après les deux prières du :

Fadjr (l'aube) et du Maghrib (crépuscule), et ce, conformément aux hadiths qui nous sont parvenus du prophète -Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui - de même après ces mêmes deux prières d'Al-Fadjr et Maghrib (l'aube et le crépuscule) il est aussi souhaitable, à la suite des invocations sous-mentionnées, de réciter dix fois ce qui suit :

« *Il n'y a pas d'autre divinité à part Allah, l'unique sans aucun associé, à lui la royauté et à lui les louanges, il donne la vie, comme il donne la mort, et il est le plus puissant sur toutes choses.* »

Ceci a été confirmé de la part du prophète -Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui-. Si le fidèle est Imam, c'est à dire dirigeant de prière, il se tourne, face aux fidèles orants, au terme de l'office, et ce après le repentir trois fois et la récitation de la phrase :

« *O mon seigneur Allah, tu es la paix et la paix provient de toi, à toi la bénédiction, ô mon seigneur Allah, le très haut, très vénéré et très généreux.* »

Cette façon d'agir nous a été communiquée d'après plus de hadiths du prophète -Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui -et spécialement le hadith d'Aïcha son épouse -Que Dieu soit satisfait d'elle -, et qui nous a été rapporté dans le recueil de Muslim.

Toutes ces invocations s'appellent du Dikhr, elles sont surérogatoire et non -obligatoire- et laissées à la discrétion et à la bonne volonté du fidèle.

Il est de même souhaitable, pour chaque musulman et musulman, de pratiquer assidûment la prière de douze Rak'ats surrogatoires quotidiennes, pour les citadins (ceux qui habitent la ville), elles sont réparties comme suit :

- Quatre Rak'ats avant la prière du midi (Zuhr) et deux après
- Deux Rak'ats après la prière du crépuscule (Maghrib), après le coucher du soleil
- Deux Rak'ats après la prière de la nuit (Ichaa)
- Deux Raka'ts avant la prière de l'aube (Al-Fadjr)

Car il est reconnu que le prophète –Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui- les pratiquaient assidûment, et elles sont appelées les surrogatoires régulières.

Et il a été aussi confirmé dans le recueil « Sahih Muslim » rapporté par Umm-Habiba –Que Dieu soit satisfait d'elle- une des épouses du prophète –Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui- qu'il aurait dit :

*« Quiconque pratique régulièrement douze Rak'ats ( de prière surrogatoire) durant sa journée et sa nuit, volontairement, Allah lui bâtira une maison au paradis (comme récompense) »*

Lorsqu'il a raconté ce hadith, l'imam Al-Tirmidi lui a donné la signification que nous venons de mentionner. Tandis que durant les voyages le prophète –Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui- délaissait les prières surrogatoires du midi (Zuhr), du crépuscule (Maghrib) et de la nuit (l'Ichaa), mais tenait à pratiquer celle de l'aube (Fadjr) ainsi que la Rak'ats unique (Witr) de fin de prière quotidienne qui avait lieu après Ichaa (la nuit) . Et nous devons suivre le bon exemple qu'il (le prophète) nous donnait, car Allah le tout glorieux a dit dans le Saint Coran :

*« En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour »* { Surat Ahzab v21 }

De même, le prophète –Que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur lui- a aussi dit :

*« Priez comme vous me voyez prier. »*

Allah, certes est le pourvoyeur du succès. Puisse Allah accorder à notre prophète Muhammed Ben 'Abdullah, à sa famille, ses compagnons et ses disciples et adeptes, sa paix et ses bénédictions jusqu'au dernier jour du monde.

FIN